

Image not found or type unknown



Question sur le preavis d'un mois pour le locataire

Par **murdoc**, le **26/09/2009** à **16:47**

Bonjour, rnayant perdu mon emploi, je suis rentré en formation qualifiante à l' AFPA via l'ANPE pour déboucher sur un emploi. par le faite je ne pouvais plus payer mon loyer, donc j'ai envoyé mon préavis d'un mois à mon propriétaire pour éviter toute impayé par la suite, car la situation devenais critique. rnmais ce dernier n'est pas d'accord et me bloque ma caution car pour lui l'entrée en formation n'entre pas dans les critères du préavis d'un mois. rnle quel des deux a raison? rnmerci beaucoup de vos reponses